



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme
Question écrite n° 98661

Texte de la question

M. Michel Sainte-Marie attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la question du tourisme d'affaires. En effet, cette forme de tourisme représente des enjeux essentiels de plusieurs ordres et présentent des intérêts majeurs d'un point de vue économique, social et environnemental. Un touriste d'affaires dépense entre deux fois et demie et cinq fois plus qu'un touriste de loisirs, il mobilise un large panel de métiers en créant de l'emploi et il peut contribuer à l'aménagement du territoire. Par ailleurs, la saisonnalité du tourisme d'affaires est peu marquée. Seules les périodes de vacances scolaires sont évitées. Les destinations de tourisme de loisirs peuvent trouver là un moyen de prolonger leur saison d'activités. Aussi, il lui demande les mesures que compte mettre en place le Gouvernement afin d'aider au développement de ce secteur d'activité.

Données clés

Auteur : [M. Michel Sainte-Marie](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98661

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 janvier 2011, page 628

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)